Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1965)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Résultats financiers et comptes

I. Produits de transport

Depuis 1963, les produits de transport ont évolué comme il suit:

	1963	1964	1965	
	en millions de francs			%
Transport des voyageurs	471,6	498,4	511,0	39,8
Bagages et colis express	53,7	54,5	55,5	4,3
Envois postaux	37,0	43,0	45,5	3,6
Envois de détail et wagons complets	636,7	651,7	665,1	51,8
Animaux vivants	8,8	6,5	6,4	0,5
Transport des marchandises	736,2	755,7	772,5	60,2
Produits de transport	1207,8	1254,1	1283,5	100,0

Par rapport à 1964, les produits de transport de l'exercice écoulé ont augmenté de 29,4 millions de francs, ou 2,3 %. Le transport des voyageurs participe à cette plus-value pour 12,6 millions de francs, et le transport des marchandises, pour 16,8 millions. Le relèvement des tarifs de transport des voyageurs et des envois de détail, qui est devenu effectif le 1er novembre 1964, a réussi à atténuer sensiblement une nouvelle aggravation du compte de résultats, sans l'empêcher entièrement.

Dans le service des voyageurs, le nombre des personnes transportées a diminué de 9,5 millions, ce qui fait 3,8 % de moins que durant l'année de l'EXPO. En revanche, grâce à la hausse des tarifs, les recettes ont progressé de 2,5 %. Elles se répartissent comme il suit entre les différentes catégories de transport de voyageurs:

	1963	1964	1965	
	en millions de francs			%
Voyageurs isolés	354,3	375,6	379,6	74,3
Voyageurs en groupe	32,2	32,8	32,5	6,3
Abonnés	85,1	90,0	98,9	19,4
	471,6	498,4	511,0	100,0

Dans les transports de marchandises, le tonnage s'est accru de 3,9 %, mais les recettes n'ont progressé que de 2,2 %. Le trafic des bagages et des colis express a rapporté un million de francs, ou 1,8 %, de plus qu'en 1964. Les envois postaux ont fourni un surcroît de recettes de 2,5 millions de francs. Alors que le trafic des envois de détail et des wagons complets a produit 13,4 millions de francs de plus, ou 2,1 %, celui des animaux a accusé une légère régression.

Le volume des transports est analysé au chapitre «Trafic et exploitation», pages 1 à 3.

II. Charges pour le personnel

Les charges pour le personnel représentent environ 60 % de la charge ordinaire totale. Aussi sont-elles commentées à part et globalement ci-après, quel que soit le compte (compte d'exploitation, compte de construction, comptes de magasin, etc.) à la charge duquel le personnel a travaillé. Par rapport à l'année précédente et au budget, elles se décomposent comme il suit:

	Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	Compte de 1965 fr.
Traitements et salaires	557 915 388	566 530 000	563 563 471
Allocations de renchérissement	14 081 655	—	31 326 455
	571 997 043	566 530 000	594 889 926
Indemnités de résidence	21 920 254	18 910 000	21 749 065
Allocations pour enfants, y compris les allocations de renchérissement	29 243 375	27 980 000	30 686 508
Autres éléments des traitements et salaires	3 500 223	3 480 000	4 194 600
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent	626 660 895	616 900 000	651 520 099
Allocations supplémentaires du personnel roulant	15 686 162	16 330 000	17 018 402
Indemnités pour service de nuit	17 836 410	18 080 000	17 490 529
Indemnités pour voyages de service et déplacements	9 359 251	9 170 000	10 083 017
Indemnités pour service du dimanche	8 316 087	8 480 000	8 252 918
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	2 786 124	2 770 000	3 019 299
Indemnités pour heures supplémentaires	1 848 457	3 310 000	847 559
Indemnités diverses	4 049 394	3 930 000	4 037 505
Uniformes	6 071 077	5 310 000	4 893 295
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	35 058 160	36 050 000	35 410 915
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	20 000 000	14 000 000	18 000 000
Contributions pour l'AVS, l'assurance-invalidité et le régime des allocations pour perte de gain	15 032 406	15 070 000	15 602 907
Assurance-accidents	13 812 513	13 480 000	14 148 972
Autres dépenses de personnel	1 174 414	1 010 000	913 734
	777 691 350	763 890 000	801 239 151
Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel	— 8 501 111	— 8 280 000	— 9 317 007
Dépenses pour le propre personnel des CFF	769 190 239	755 610 000	791 922 144
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	20 625 351	18 890 000	19 262 981
	789 815 590	774 500 000	811 185 125
Dépenses à la charge du compte de profits et pertes			
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	22 535 642	22 000 000	22 090 879
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	4 077 349	4 700 000	4 389 194
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	20 934 674	23 600 000	23 800 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	11 437 135	—	6 727 751
Total des charges pour le personnel	848 800 390	824 800 000	868 192 949

Les changements survenus sont dus aux facteurs suivants:	Différence en millions de francs par rapport au compte de 1964	par rapport au budget de 1965
Diminution de l'effectif du propre personnel par rapport aux prévisions	—	— 5,5
Hausse du niveau moyen des rétributions	+ 6,8	+ 6,2
Paiement d'une allocation de renchérissement unique de 5,5% (contre 2,5% en 1964), conformément à la décision du Conseil fédéral du 30 septembre 1965:		
— au personnel en service actif (compte tenu des répercussions sur l'assurance du personnel et sur les allocations pour enfants)	+18,4	+33,7
— aux retraités	+ 3,7	+ 6,7
Adaptation au renchérissement des allocations supplémentaires du personnel roulant, des indemnités pour voyages de service et déplacements ainsi que pour service du dimanche, etc.	+ 2,7	+ 3,0
Diminution des prestations concernant le service de nuit, le service du dimanche et les heures supplémentaires	— 1,8	— 3,8
Versement unique à la caisse de pensions et de secours en raison de l'augmentation du gain assuré	— 2,0	+ 4,0
Uniformes	— 1,2	— 0,4
Diminution de l'effectif des ouvriers d'entrepreneur, compte tenu cependant du relèvement des salaires	— 1,6	—
Suppression de l'annuité restante pour l'amortissement de la charge supplémentaire imposée à la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours par l'incorporation, au 1er janvier 1957, des allocations de renchérissement des anciens retraités dans les rentes	— 6,9	—
Divers	+ 1,3	— 0,5
	+19,4	+43,4

La hausse du niveau moyen des rétributions provient surtout du fait que la majeure partie des fonctionnaires qui ont bénéficié d'un avancement en vertu du nouveau règlement des promotions ne sont pas encore arrivés au maximum de leur nouvelle classe de traitement et, qu'ainsi, ils ont encore reçu une augmentation ordinaire de traitement en 1965. De plus, la revision du statut des fonctionnaires du 13 mars 1964 a influé beaucoup plus fortement sur les dépenses pour indemnités de résidence et allocations pour enfants que ne le prévoyait le budget de 1965.

Avec effet au 1er janvier 1965, les indemnités pour voyages de service et déplacements, l'indemnité pour horaire de travail irrégulier et la partie des allocations supplémentaires du personnel roulant destinée à compenser les frais, ont été relevées de 10% en moyenne, pour être adaptées au renchérissement. Les indemnités pour service du dimanche, pour heures supplémentaires et pour remplacement dans une fonction plus élevée ont, elles, été majorées dans la même proportion que les traitements.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» englobe les indemnités de chômage et les rentes de la CNA, celles de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payées par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

La somme figurant sous «Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%» correspond à la différence entre l'intérêt effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement.

L'article «Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes» comprend non seulement les quotes-parts d'amortissement de 14 millions de francs au total qui ont été prévues jusqu'ici à la suite des incorporations effectuées en 1959 et en 1962, mais encore une nouvelle quote-part de 9,8 millions de francs destinée à compenser le surcroît de charge qu'a entraîné, le 1er janvier 1965, la transformation de l'allocation de renchérissement de 8,5% en une allocation versée par la caisse de pensions et de secours.

III. Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et crédits internes. Pour faciliter les comparaisons d'ordre chronologique, une distinction a été établie entre les charges ordinaires et les charges extraordinaires. On ne saurait donc rapprocher purement et simplement ces chiffres de ceux qui figurent dans les deux comptes cités, mais ils concordent avec ceux de l'aperçu chronologique de la page 70.

	1964	1965	Différence
		en millions de francs	
Produits du transport des voyageurs	498,4	511,0	+ 12,6
Produits du transport des marchandises	755,7	772,5	+ 16,8
Total des produits de transport	1254,1	1283,5	+ 29,4
Autres produits	149,2	151,7	+ 2,5
Total des produits	1403,3	1435,2	+ 31,9
Charges pour le personnel	848,8	868,2	+ 19,4
Dépenses de choses	292,1	323,6	+ 31,5
Amortissements d'immobilisations	183,6	177,6	— 6,0
Frais de capitaux	61,2	63,6	+ 2,4
Total des charges ordinaires	1385,7	1433,0	+ 47,3
Excédent des produits	17,6	2,2	— 15,4
Charges extraordinaires:			
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	—	2,0	+ 2,0
Bénéfice net de l'exercice	17,6	0,2	— 17,4
Solde actif de l'exercice précédent	1,7	1,3	— 0,4
Bénéfice net disponible	19,3	1,5	— 17,8
Attribution à la réserve légale	8,0	—	— 8,0
Intérêt sur le capital de dotation	10,0	—	— 10,0
Solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale	1,3	1,5	+ 0,2

Comparativement à 1964, le total des produits s'est accru de 31,9 millions de francs, ou 2,3 %, alors que, de 1963 à 1964, l'avance avait été de 51,6 millions de francs et que, de 1962 à 1963, elle avait même atteint 92,5 millions de francs. Ce fléchissement est d'autant plus surprenant que, pour la première fois, le trafic des voyageurs et des colis de détail a pleinement subi l'effet des relèvements tarifaires entrés en vigueur le 1er novembre 1964. Les espoirs qu'ils avaient éveillés ne se sont pas entièrement réalisés, du fait que le nombre des personnes transportées a régressé.

Fort heureusement, la progression des charges s'est aussi ralentie, bien qu'elle dépasse encore celle des produits. Le total des charges ordinaires s'est accru de 47,3 millions de francs, ou 3,4 %. De 1963 à 1964, l'augmentation avait été de 83,2 millions de francs et, de 1962 à 1963, elle avait même représenté 101,1 millions. La hausse survenue durant l'exercice concerne les charges pour le personnel, à raison de 19,4 millions de francs, et les dépenses de choses, les amortissements d'immobilisations et les frais de capitaux, jusqu'à concurrence de 27,9 millions de francs. L'effectif des agents n'est pour rien dans l'augmentation des charges pour le personnel; après avoir crû sans arrêt depuis 1960, il a en effet enregistré un léger recul durant l'exercice (—183 agents, ou 0,4 %).

L'excédent des produits, en d'autres termes l'excédent du total des produits sur le total des charges ordinaires, s'est abaissé à 2,2 millions de francs, dont 2 millions sont versés à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route et le reste, 0,2 million (173 696 francs), est reporté à compte nouveau. Comme en 1964 déjà, aucune autre réserve ni provision n'a été constituée, abstraction faite de l'attribution ordinaire d'un million de francs à la réserve pour la couverture de gros dommages (auto-assurance). Les réserves et les provisions ont pu être accrues de 1961 à 1963, mais à partir de 1964, les décaissements l'ont emporté sur les versements. Il est impossible d'effectuer un versement à la réserve légale, qui a toujours été alimentée de 1951 à 1964 et qui a atteint 120 millions de francs à fin 1964. Par ailleurs, aucun intérêt n'est versé sur le capital de dotation, qui a été porté de 600 à 800 millions de francs durant l'exercice. De 1960 à 1963, l'intérêt

de 4 % a été intégralement payé; en 1964, l'attribution n'a plus été que de 2 %. Pour affecter à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route un montant équivalant aux prélèvements (7,7 millions de francs), assurer une dotation minimum de 8 millions de francs à la réserve légale et rétribuer intégralement le capital de dotation, il aurait fallu disposer de plus de 43 millions de francs de produits supplémentaires.

IV. Commentaires des comptes

1. Compte de construction

Le montant brut des dépenses de construction, qui se chiffre par 424,1 millions de francs, demeure de 5,7 millions, ou 1,3 % en deçà du chiffre inscrit au budget. Cette régression est la conséquence des engagements pris à la suite de l'arrêté fédéral du 13 mars 1964 concernant la lutte contre le renchérissement par des mesures dans le domaine de la construction.

Dans les différents chapitres, les écarts par rapport au budget sont les suivants:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service: Si les dépenses annuelles ont dépassé de 2,2 millions de francs les 100 millions prévus au budget, l'écart reste dans la limite des différences inévitables entre les sommes budgétées et les dépenses réelles. D'une manière générale, le programme des constructions a été exécuté conformément aux plans.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie: Par suite d'un retard sur le programme de renouvellement et d'extension du réseau des câbles de ligne, dû en premier lieu au manque de main-d'œuvre, les dépenses annuelles demeurent de 3,9 millions inférieures aux 14,1 millions de francs prévus au budget.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies: Les dépenses annuelles dépassent de 3,2 millions de francs les 49,1 millions prévus au budget, en raison d'un avancement plus rapide de certains travaux en cours.

Renouvellement de voies et de branchements: Dans l'ensemble, les travaux se sont déroulés conformément au programme, et les dépenses annuelles sont restées dans les limites du budget.

Achat de mobilier, machines et ustensiles: En raison des délais de livraison prolongés qu'exigent certains achats, les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions.

Usines électriques: Le retard que plusieurs travaux avaient subis en 1964 par rapport au programme a pu être comblé au cours de l'année. Aussi les dépenses annuelles ont-elles dépassé les 25 millions prévus au budget, pour atteindre 27,5 millions de francs.

Ateliers: A l'inverse du cas précédent, les retards survenus dans l'élaboration de divers projets ont eu pour effet que les dépenses annuelles sont restées de 3,4 millions de francs en deçà des 15 millions prévus au budget.

Véhicules: Dans l'ensemble, les acquisitions ont été conformes au programme, et les dépenses restent dans les limites du budget.

Le coût de la suppression des passages à niveau a été porté directement au débit de la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. Il s'est monté à 7,7 millions de francs, contre 8,2 millions en 1964.

Sur un montant brut de 424,1 millions consacré aux constructions, les dépenses non actives, qui figurent dans les frais d'entretien du compte d'exploitation, représentent 47,0 millions de francs. Pour la première fois, ce chiffre comprend les dépenses non actives de renouvellement de la superstructure, d'un montant de 18,8 millions de francs, qui doivent être inscrites au débit du compte d'exploitation, en raison des modifications apportées au règlement des amortissements. Un prélèvement de 5,5 millions de francs a été opéré sur la réserve générale de construction pour la couverture des dépenses non actives en rapport avec les grands travaux de Berne, Zurich et Bâle. Les dépenses restantes, 371,6 millions de francs, ont été payées à raison de 177,6 millions, ou 47,8 %, à l'aide du produit des amortissements. Pour le solde, 194,0 millions de francs, ou 52,2 %, il a fallu recourir à une augmentation de 200 millions de francs du capital de dotation.

2. Compte d'exploitation

Comparativement à 1963 et à 1964, le compte d'exploitation (p. 64 et 65) se présente ainsi:

	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.	%
Produits	1 332 322 732	1 383 311 869	1 413 531 431	100,0
Charges	1 018 782 000	1 094 730 518	1 149 019 114	81,3
Excédent	313 540 732	288 581 351	264 512 317	18,7

Au regard de l'année précédente, les produits ont augmenté de 30,2 millions de francs, ou 2,2 %. Les charges se sont accrues de 54,3 millions de francs, ou 5 %. Elles contiennent pour la première fois un montant de 18,8 millions de francs pour des dépenses non actives de renouvellement de la superstructure figurant antérieurement dans le compte de profits et pertes, parmi les amortissements supplémentaires. Abstraction faite de ce changement apporté à la présentation du compte d'exploitation, l'écart par rapport à l'année précédente est de 35,5 millions de francs, ou 3,2 %. L'excédent a reculé de 24,1 millions de francs, en raison de l'accroissement plus marqué des charges (y compris les frais de renouvellement de la superstructure).

Compte d'exploitation

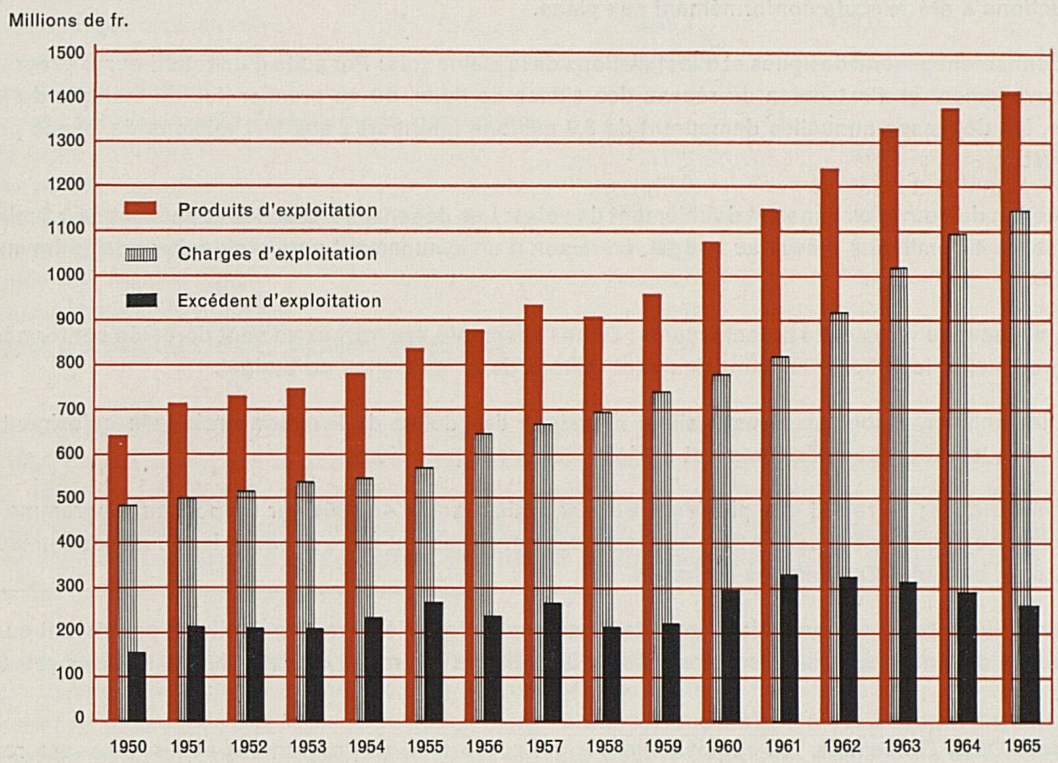

Produits

Les produits de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentés dans le chapitre spécial de la page 53. Pour leur part, les produits accessoires se décomposent comme il suit:

	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	30 324 367	32 459 490	31 797 585
Fermages et locations	44 715 168	51 581 817	54 560 042
Autres produits	49 473 216	45 205 301	43 677 618
	124 512 751	129 246 608	130 035 245

Les produits accessoires se sont accrus de 0,8 million de francs. L'augmentation provient principalement du revenu des exploitations affermées et des locations de véhicules ainsi que de la vente d'énergie excédentaire et d'imprimés. En revanche, les recettes découlant des fournitures et prestations pour des tiers ont accusé une baisse.

Charges

L'accroissement des charges, qui est de 54,3 millions de francs par rapport à 1964, concerne pour 21,4 millions les frais de personnel, 14,1 millions les dépenses de choses et 18,8 millions les dépenses non actives de renouvellement de la superstructure. Déduction faite de ces 18,8 millions, le budget a été dépassé de 10 millions de francs, dont 6,7 millions pour les frais de personnel et 3,3 millions pour les dépenses de choses.

Les charges d'administration sont de 7,9 millions de francs plus élevées qu'en 1964. La hausse a porté non seulement sur les dépenses pour le personnel, mais surtout sur les frais d'études, d'essais et d'établissement des projets.

L'accroissement des frais de direction et des charges générales, qui est de 6,4 millions de francs, s'explique par l'augmentation des charges pour le personnel et des locations de véhicules. La progression des dépenses pour le personnel s'est traduite principalement par une hausse des frais de surveillance de la voie (+2,3 millions), du service des gares (+8,4 millions) et du service des trains (+0,9 million). De plus, le déneigement des installations a été sensiblement plus coûteux que l'année précédente.

Les éléments des frais de traction sont les suivants:	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.
Personnel des locomotives	80 734 198	90 007 224	94 051 979
Courant de traction	59 366 293	59 674 819	57 776 639
Autres frais	17 473 464	17 930 724	18 088 106
	157 573 955	167 612 767	169 916 724

Les frais de traction ont également subi l'effet de la hausse des charges pour le personnel. Les conditions atmosphériques ayant influé favorablement sur l'approvisionnement en énergie, il a été possible de réduire dans une large mesure les achats de courant à des tiers, ce qui a entraîné un recul des frais pour le courant de traction.

Les charges d'entretien comprennent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Le montant total se décompose comme il suit:

Entretien des immeubles et installations:	Compte de 1963 fr.	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.
Entretien ordinaire	133 935 755	142 979 996	144 106 851
Dépenses non actives de construction	19 500 000	21 124 594	24 702 654
	153 435 755	164 104 590	168 809 505
Entretien des véhicules	102 651 766	110 053 421	113 272 118
Charge comparable	256 087 521	274 158 011	282 081 623
Dépenses non actives de renouvellement de la superstructure	—	—	18 824 453
Charges totales d'entretien	256 087 521	274 158 011	300 906 076

Comparativement aux chiffres de l'année précédente, le compte de 1965 accuse une charge comparable en plus de 7,9 millions de francs, dont 4,7 millions concernent l'entretien des immeubles et installations, et 3,2 millions, l'entretien des véhicules. L'écart provient principalement de l'augmentation des charges pour le personnel et des dépenses de choses, due elle-même au renchérissement.

La moins-value de 0,7 million de francs de l'article «Divers» s'explique notamment par un recul tant des fournitures et des prestations en faveur de tiers que du coût des dommages.

3. Compte de profits et pertes

Produits

L'excédent d'exploitation, de 264,5 millions de francs, est inférieur de 24,1 millions à celui de 1964. En faisant abstraction des dépenses non actives de renouvellement de la superstructure, on arrive à un recul comparable de 5,3 millions de francs.

Les amortissement et intérêts internes figurent dans les produits uniquement pour des raisons comptables. Ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et sont repris dans la colonne des produits, pour la balance des comptes, les amortissement et les intérêts devant figurer intégralement dans les charges du compte de profits et pertes.

Pour ce qui est des «autres produits », de 9,8 millions de francs, on constate une amélioration de 1,1 million de francs des produits des participations, des terrains acquis en vue d'extensions futures et des valeurs réalisables et disponibles, mais une diminution de 0,4 million des produits divers

Charges

Les principales charges du compte de profits et pertes sont les amortissements des immobilisations, les frais de capitaux, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes.

Comparativement à l'exercice précédent, les amortissements des immobilisations se répartissent de la manière que voici:

Amortissements des immeubles, installations et véhicules:	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.
Amortissements ordinaires	146 157 924	174 988 695
Amortissements supplémentaires	35 000 000	—
Amortissements de soldes de valeurs comptables	228 590	640 153
Amortissements de terrains acquis en vue d'extensions futures et amortissements de participations	2 194 797	2 018 059
	183 581 311	177 646 907

D'après la loi sur les CFF, les amortissements doivent être opérés conformément à un règlement approuvé par le Conseil fédéral. Le règlement de 1946, déjà modifié en 1951 et 1961, a été revisé durant l'exercice, aux fins d'être adapté aux expériences faites depuis lors et aux conditions actuelles. On a abandonné les amortissements supplémentaires effectués jusqu'ici, qui complétaient les amortissements ordinaires pour former une sorte d'amortissement de la valeur de réacquisition. Par ailleurs, certains taux ont été relevés. Enfin, en conformité de la loi sur les chemins de fer, les dépenses de renouvellement de la superstructure non couvertes par les amortissements cumulés seront dorénavant portées au débit du compte d'exploitation.

Pour 1965, le nouveau régime des amortissements influe comme il suit sur le compte de résultats:

Charge en plus découlant du relèvement des taux d'amortissement	19,2 millions de francs
Charge en plus du compte d'exploitation découlant de l'imputation des dépenses non actives de renouvellement de la superstructure	18,8 millions de francs
Total	38,0 millions de francs
Charge en moins découlant de la disparition des amortissements supplémentaires	47,0 millions de francs
Charge en moins restante	9,0 millions de francs

Cette charge en moins est cependant factice, car les amortissements supplémentaires évalués à 47 millions de francs n'auraient pas pu être intégralement effectués, en raison de la modicité de l'excédent des produits. En 1944 déjà, les amortissements supplémentaires évalués à 45 millions de francs avaient dû être réduits de 10 millions. Lorsqu'on fait une comparaison avec le compte de 1964, il ne faut pas oublier que l'augmentation des amortissements ordinaires est due non seulement au relèvement des taux, mais encore à l'accroissement des immobilisations. Le taux moyen pondéré se monte à 3,6 %, contre 3,2 % selon l'ancien régime.

Les frais de capitaux de 63,6 millions de francs sont de 2,4 millions supérieurs à ceux de 1964. L'écart provient de l'augmentation des engagements à court terme. Le taux moyen des engagements à long terme a passé de 3,28 à 3,34 %.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes sont commentés au chapitre «Charges pour le personnel» (p. 54 à 55).

4. Bilan

Le bilan de 1965 se différencie du précédent par une nouvelle progression de la valeur des immobilisations de 209 millions de francs, à l'actif, et par l'accroissement du capital de dotation de 200 millions de francs, au passif. Les différents postes de l'actif et du passif appellent les observations suivantes:

Actif

La valeur des immobilisations s'est accrue de 209 millions de francs, pour passer à 2773,9 millions. Cette augmentation se répartit à raison de 139,4 millions de francs pour les immeubles, installations et véhicules, 55,6 millions pour les travaux en cours, 8,6 millions pour les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 5,4 millions pour les participations. Les ouvrages achevés et les acquisitions ont absorbé 296,1 millions de francs, dont il y a lieu de déduire 156,7 millions pour la valeur d'établissement des installations supprimées et les amortissements; aussi la plus-value des immeubles, installations et véhicules n'est-elle plus, dans le bilan, que de 139,4 millions de francs.

Les valeurs réalisables et disponibles ont augmenté de 34,3 millions de francs et atteignent 418,5 millions de francs en fin d'exercice. Les avoirs en caisse ainsi qu'aux comptes de chèques postaux et en banque, 86,4 millions de francs, se sont pratiquement maintenus au même niveau que l'année précédente. L'augmentation de 27,1 millions du poste «Débiteurs» provient des crédits accordés aux coopératives de construction des cheminots et de l'accroissement des avoirs auprès des administrations ferroviaires étrangères. Les stocks de matériel marquent une plus-value d'environ 6 %, due principalement au renchérissement.

Les «autres actifs» comprennent essentiellement les soldes créditeurs des décomptes de trafic restant à régler avec d'autres administrations et les actifs transitoires. Ces derniers ont augmenté de 11,6 millions de francs en raison de la modification du système de paiement des rentes et du relèvement des avances sur les primes CNA.

Passif

Le capital appartenant en propre à l'entreprise s'inscrit à 1012,2 millions de francs, ce qui représente 189,8 millions de plus qu'à la fin de 1964. La modification apportée en 1961 à la loi sur les Chemins de fer fédéraux donne la possibilité d'augmenter le capital de dotation de 400 millions de francs; les CFF en ont fait usage en appelant la seconde tranche de 200 millions de francs. Le capital de dotation a ainsi atteint le nouveau plafond légal de 800 millions. La réserve légale demeure au niveau de l'année précédente, soit à 120 millions de francs, car aucun versement ne peut être opéré en 1965. La réserve générale de construction a reculé de 5,5 millions de francs, montant du prélèvement porté au crédit du compte de construction; elle atteint encore 15,6 millions de francs. Une somme de 2 millions de francs a été attribuée à la réserve pour l'amélioration du trafic rail/route, qui, d'un autre côté, a été amputée d'un montant de 7,7 millions en faveur du compte de construction; ladite réserve se chiffre ainsi par 43,9 millions de francs, qui sont destinés jusqu'à concurrence de 9 millions de francs à des contributions garanties, mais non encore versées. La réserve pour la couverture de gros dommages a été dotée de l'attribution ordinaire d'un million de francs; elle n'a fait l'objet d'aucun prélèvement.

Le capital de tiers s'est accru de 78,5 millions et a passé à 2164,4 millions de francs. Les engagements à long terme ont augmenté de 34,6 millions de francs. Leur structure s'est modifiée du fait que la Confédération a consenti des prêts pour remplacer les emprunts par obligations arrivés à échéance. Les engagements à court terme, 500,3 millions de francs, ont augmenté de 43,9 millions. Les créances des institutions de prévoyance se sont accrues de 52,9 millions de francs alors que le poste «Créanciers» accuse un fléchissement de 9,4 millions. Un prélèvement de 8,4 millions de francs a été opéré sur les provisions, qui n'ont fait l'objet d'aucune attribution. Les «autres passifs» ont diminué de 7,7 millions et n'atteignent plus que 80,9 millions de francs. Ils sont constitués principalement par les soldes débiteurs des décomptes de trafic restant à régler avec d'autres administrations ferroviaires.

Compte de construction 1965

Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1965 fr.
222 655 830	255 100 000	Immeubles et installations		254 606 392
92 903 987	100 020 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	102 238 063	
13 171 249	14 140 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	10 261 231	
35 543 702	49 100 000	Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	52 273 703	
1 759 987	1 000 000	Electrification	1 019 299	
37 283 829	38 800 000	Renouvellement de voies et de branchements	38 676 635	
10 286 490	12 070 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	11 100 690	
21 054 427	25 000 000	Usines électriques	27 462 354	
10 652 159	14 970 000	Ateliers	11 574 417	
159 999 646	168 700 000	Véhicules		169 499 340
93 356 887	105 480 000	Véhicules moteurs	106 957 189	
40 834 768	31 750 000	Voitures et fourgons	30 476 511	
25 254 369	31 470 000	Wagons à marchandises et wagons de service	30 167 842	
553 622	—	Bateaux	1 897 798	
—	6 000 000	Imprévus		—
382 655 476	429 800 000	Dépenses brutes		424 105 732
— 6 300 000	— 5 500 000	Prélèvement sur la réserve générale de construction		— 5 500 000
376 355 476	424 300 000	Dépenses nettes		418 605 732

Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	**Comptabilisation des dépenses de construction à la charge de:**		Compte de 1965 fr.
351 903 501	396 300 000	Compte des immobilisations et des amortissements		371 566 077
163 524 649	190 730 000	Immobilisations du chemin de fer	166 542 514	
18 646 779	23 100 000	Usines électriques	24 983 115	
9 732 427	13 770 000	Ateliers	10 541 108	
159 999 646	168 700 000	Véhicules	169 499 340	
24 451 975	28 000 000	Compte d'exploitation		47 039 655
21 124 595	24 900 000	Immobilisations du chemin de fer	43 527 107	
2 407 648	1 900 000	Usines électriques	2 479 239	
919 732	1 200 000	Ateliers	1 033 309	
—	—	Véhicules	—	
376 355 476	424 300 000			418 605 732

Compte d'exploitation pour l'année 1965

Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	Charges		Compte de 1965 fr.
77 970 234	81 200 000	Administration		85 844 037
975 239 125	975 900 000	Exploitation		1 022 347 125
61 848 538	62 000 000	Direction et charges générales	68 233 779	
18 423 786	18 200 000	Surveillance de la voie	20 682 009	
374 703 358	370 300 000	Service des gares	383 149 389	
77 037 402	75 100 000	Accompagnement des trains	77 972 997	
167 612 767	168 600 000	Traction	169 916 724	
1 455 263	1 300 000	Service des bateaux sur le lac de Constance	1 486 151	
164 104 590	166 900 000	Entretien des immeubles et installations	187 633 958	
110 053 421	113 500 000	Entretien des véhicules	113 272 118	
41 521 159	63 100 000	Divers		40 827 952
1 094 730 518	1 120 200 000	Total des charges		1 149 019 114
288 581 351	323 300 000	Excédent d'exploitation		264 512 317
1 383 311 869	1 443 500 000			1 413 531 431

Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	**Produits**		Compte de 1965 fr.
1 254 065 261	1 318 500 000	Produits de transport		1 283 496 186
498 409 327	536 000 000	Transport des voyageurs	511 056 435	
755 655 934	782 500 000	Transport des marchandises	772 439 751	
54 503 483	54 000 000	Bagages et colis express	55 465 978	
43 000 000	45 500 000	Transports postaux	45 480 000	
651 663 614	678 000 000	Envois de détail et wagons complets .	665 064 347	
6 488 837	5 000 000	Animaux vivants	6 429 426	
129 246 608	125 000 000	Produits accessoires		130 035 245
1 383 311 869	1 443 500 000	Total des produits		1 413 531 431

Compte de profits et pertes pour l'année 1965

Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	**Charges**		Compte de 1965 fr.
183 581 311	204 600 000	Amortissements des immobilisations		177 646 907
146 157 924	155 600 000	ordinaires	174 988 695	
35 000 000	47 000 000	supplémentaires	—	
2 423 387	2 000 000	autres amortissements	2 658 212	
707 131	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		295 966
61 211 624	62 700 000	Frais de capitaux		63 617 984
53 447 505	52 900 000	Intérêts des engagements à long terme	53 285 460	
7 483 913	9 500 000	Intérêts des engagements à court terme	10 029 920	
280 206	300 000	Frais de finances	302 604	
58 984 800	50 300 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		57 007 824
22 535 642	22 000 000	Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	22 090 879	
4 077 349	4 700 000	Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	4 389 194	
20 934 674	23 600 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	23 800 000	
11 437 135	—	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	6 727 751	
2 864 315	2 100 000	Autres charges		2 423 417
—	5 000 000	Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route		2 000 000
307 349 181	325 700 000	Total des charges		302 992 098
19 302 333	33 000 000	Bénéfice net disponible		1 476 029
17 570 873	33 000 000	Bénéfice net de l'exercice	173 696	
1 731 460	—	Solde actif de l'exercice précédent	1 302 333	
326 651 514	358 700 000			304 468 127

Compte de 1964 fr.	Budget de 1965 fr.	**Produits**		Compte de 1965 fr.
1 731 460	—	Solde actif de l'exercice précédent		1 302 333
288 581 351	323 300 000	Excédent d'exploitation		264 512 317
27 158 510	28 000 000	Amortissements et intérêts internes		28 863 797
9 180 193	7 400 000	Autres produits		9 789 680
1 223 469	1 000 000	Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	1 400 566	
2 583 999	2 400 000	Produit des participations	2 758 158	
3 648 350	2 000 000	Produit des valeurs réalisables et disponibles	4 278 357	
1 724 375	2 000 000	Produits divers	1 352 599	
326 651 514	358 700 000	Total des produits		304 468 127
		Utilisation du bénéfice net selon l'art. 16 de la loi CFF:		
19 302 333	33 000 000	Bénéfice net disponible		1 476 029
8 000 000	8 000 000	Versement à la réserve légale	—	
10 000 000	24 000 000	Versement d'un intérêt au capital de dotation	—	
1 302 333	1 000 000	Solde actif restant	1 476 029	

Bilan au 31 décembre 1965 (après répartition du bénéfice)

Compte de 1964 fr.	Actif		Compte de 1965 fr.
2 564 878 303	Immobilisations		2 773 901 574
	Immeubles, installations et véhicules		
5 255 234 496	Frais d'établissement et d'acquisition	5 506 125 634	
– 3 227 943 900	Amortissements	– 3 339 463 947	
2 027 290 596	Valeur au bilan	2 166 661 687	
405 837 874	Ouvrages inachevés	461 471 163	
76 398 595	Terrains acquis en vue d'extensions futures	84 967 486	
55 351 238	Participations	60 801 238	
384 202 015	Valeurs réalisables et disponibles		418 539 690
33 331 016	Caisse, comptes de chèques postaux	33 485 869	
54 251 143	Avoirs auprès du Département fédéral des finances et auprès des banques	52 944 823	
160 765 570	Débiteurs	187 826 648	
1 528 555	Titres en portefeuille	1 608 725	
134 325 731	Approvisionnements de matériel	142 673 625	
88 227 402	Autres actifs		97 218 957
3 037 307 720			3 289 660 221
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, créance contre les chemins de fer étrangers		540 000 000

Compte de 1964 fr.	Passif			Compte de 1965 fr.
822 447 000	Capital propre			1 012 247 000
600 000 000	Capital de dotation		800 000 000	
120 000 000	Réserve légale		120 000 000	
21 100 000	Réserve générale de construction		15 600 000	
49 600 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route		43 900 000	
31 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages		32 747 000	
2 085 839 460	Capital de tiers			2 164 379 737
1 629 476 500	Engagements à long terme		1 664 080 500	
1 020 000 000	Prêts de la Confédération	1 070 000 000		
159 476 500	Emprunts par obligations	144 080 500		
450 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	450 000 000		
456 362 960	Engagements à court terme		500 299 237	
258 801 756	Créances des institutions de prévoyance	311 712 385		
165 491 858	Créanciers	156 079 932		
32 069 346	Autres engagements	32 506 920		
39 062 338	Provisions			30 644 109
88 656 589	Autres passifs			80 913 346
1 302 333	Solde actif			1 476 029
3 037 307 720				3 289 660 221
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes			540 000 000

Aperçu chronologique

		1946	1947	1948	1949	1950	1951
	Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités						
1	Trains de voyageurs, trains/km	39,6	42,1	44,0	46,6	48,7	48,3
2	Trains de marchandises, trains/km	13,5	14,4	14,5	13,6	14,2	15,8
3	Transport des voyageurs: voyageurs	206,4	213,0	207,7	201,6	193,9	201,1
4	voyageurs-kilomètres	5444,5	5658,9	5843,8	5594,3	5615,7	5832,6
5	Transport des marchandises: tonnes	16,9	18,2	18,5	16,0	18,0	21,3
6	tonnes-kilomètres	1702,2	1848,7	1941,5	1738,1	2084,1	2507,4
	Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)						
7	Propre personnel	34 572	36 377	37 910	37 666	36 904	37 096
8	Ouvriers d'entrepreneur	1 900	1 700	1 640	1 175	912	1 186
9	Total (7+8)	36 472	38 077	39 550	38 841	37 816	38 282
	Compte de résultats en millions de francs						
	Produits de transport						
10	Transport des voyageurs	258,2	270,0	276,6	278,3	263,8	274,3
11	Transport des marchandises	305,6	341,6	343,0	304,1	325,9	382,9
12	Total (10+11)	563,8	611,6	619,6	582,4	589,7	657,2
13	Autres produits	56,4	64,4	68,9	68,0	59,5	67,2
14	Total des produits (12+13)	620,2	676,0	688,5	650,4	649,2	724,4
	Rétributions du propre personnel						
15	Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	260,1	281,4	285,0	288,5	304,6
16	Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	20,1	20,5	21,7	21,3	21,9
17	Total (15 + 16)	248,7	280,2	301,9	306,7	309,8	326,5
	Assurances du propre personnel						
18	Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	25,9	31,8	34,6	39,4	38,8	34,8
19	Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	40,7	45,2	45,2	45,4	47,6
20	Total (18 + 19)	63,1	72,5	79,8	84,6	84,2	82,4
21	Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	12,1	11,9	8,9	7,3	9,2
22	Total des charges pour le personnel (17+20+21)	324,5	364,8	393,6	400,2	401,3	418,1
23	en % des charges totales	59,5%	60,1%	60,2%	60,6%	62,0%	60,2%
24	Dépenses de choses et divers	96,7	118,4	138,3	136,4	118,5	122,1
25	en % des charges totales	17,7%	19,5%	21,2%	20,7%	18,3%	17,6%
	Amortissements des immobilisations et frais de capitaux						
26	Amortissements des immobilisations	70,7	72,5	73,3	74,7	76,5	103,9
27	Frais de capitaux	53,9	51,2	48,3	48,8	51,3	50,3
28	Total (26 + 27)	124,6	123,7	121,6	123,5	127,8	154,2
29	en % des charges totales	22,8%	20,4%	18,6%	18,7%	19,7%	22,2%
30	Charges totales ordinaires (22 + 24 + 28)	545,8	606,9	653,5	660,1	647,6	694,4
31	Excédent des produits (14—30)	74,4	69,1	35,0	— 9,7	1,6	30,0
32	Charges extraordinaires *	49,0	43,7	20,0	30,1	1,6	22,0
33	Bénéfice net de l'année (31—32) *	25,4	25,4	15,0	— 39,8	—	8,0
34	Versement à la réserve légale *	9,4	9,4	8,0	— 26,8	—	8,0
35	Paiement d'un intérêt sur le capital de dotation *	16,0	16,0	7,0	— 13,0	—	—
	Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 72 et 73						

1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	
49,0	49,4	50,0	50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	1
15,9	16,6	17,1	18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	2
206,4	203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	3
6012,0	6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	4
19,4	19,4	21,0	23,5	25,3	26,0	24,2	25,8	29,6	31,1	32,8	34,8	36,4	37,9	5
2296,7	2466,7	2677,9	3061,4	3295,5	3477,9	3267,1	3536,9	4058,2	4336,4	4588,2	4896,2	4905,6	5212,3	6
37 507	37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	7
1 193	1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	8
38 700	38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	9
299,8	304,2	305,1	315,1	326,6	342,4	348,9	360,3	392,7	423,3	452,3	471,6	498,4	511,0	10
370,9	382,9	413,5	457,2	486,4	517,6	481,9	518,8	599,7	632,5	683,8	736,2	755,7	772,5	11
670,7	687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	12
70,3	70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	13
741,0	757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	14
311,7	319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	15
23,5	24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	16
335,2	343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	17
37,6	42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	18
47,1	47,0	46,9	47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	19
84,7	89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	20
10,2	10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	21
430,1	444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	22
60,7%	60,9%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	23
125,2	131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	24
17,7%	18,0%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	25
104,1	105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	26
49,5	48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	27
153,6	153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	28
21,6%	21,1%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	29
708,9	729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	30
32,1	28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	31
24,0	20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	32
8,1	8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	33
8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	34
—	—	—	16,0	16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	35

Aperçu chronologique

		1945 (après l'assainissement)	1946	1947	1948	1949	1950	1951
	Bilan au 31 décembre en millions							
	après affectation du bénéfice * de francs							
	Actif							
	Immeubles, installations et véhicules							
36	Immeubles et installations	2229	2253	2276	2344	2393	2451	2488
37	Véhicules	709	736	747	764	788	836	878
38	Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36 + 37)	2938	2989	3023	3108	3181	3287	3366
39	Amortissements	942	1101	1399	1464	1527	1593	1687
40	Valeur au bilan (38–39)	1996	1888	1624	1644	1654	1694	1679
41	Ouvrages inachevés	49	61	79	68	85	73	86
42	Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	27	27	27	30	30
43	Total des immobilisations (40 + 41 + 42)	2067	1974	1730	1739	1766	1797	1795
44	Valeurs réalisables et disponibles	167	193	151	168	182	184	194
45	Autres actifs *	61	43	45	27	35	17	21
46	Dépenses à amortir *	16	15	210	190	169	167	146
47	Total de l'actif (43 + 44 + 45 + 46)	2311	2225	2136	2124	2152	2165	2156
	Passif							
	Capital propre							
48	Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400
49	Réserve légale	—	10	19	27	—	—	8
50	Fonds de réserve	10	13	14	14	15	15	18
51	Capital propre, total (48 + 49 + 50)	410	423	433	441	415	415	426
	Capital de tiers							
52	Engagements à long terme	1575	1548	1402	1393	1477	1494	1457
53	Engagements à court terme	231	206	244	249	235	238	239
54	Capital de tiers, total (52 + 53)	1806	1754	1646	1642	1712	1732	1696
55	Autres passifs *	95	48	57	41	25	18	34
56	Total du passif (51 + 54 + 55)	2311	2225	2136	2124	2152	2165	2156
	Compte de construction en millions de francs							
	Dépenses brutes							
57	Immeubles et installations *		58,2	62,9	86,7	96,1	88,5	81,8
58	Véhicules		31,7	21,6	30,8	41,0	48,4	48,3
59	Total (57 + 58) *		89,9	84,5	117,5	137,1	136,9	130,1
60	Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—
61	Dépenses de construction non actives *		14,5	20,9	29,8	31,4	26,9	25,4
62	Montant net des dépenses [59 — (60 + 61)] *		75,4	63,6	87,7	105,7	110,0	104,7

*** Explications**

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955, solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960, amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961, amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel, provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961, dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962, attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, etc.

Ad 33 et 35

Le découvert de l'exercice de 1938 a été porté à compte nouveau. Celui de 1949 a été comblé par le prélèvement de 26,8 millions de francs sur la réserve légale et de 13 millions sur les ressources générales de la Confédération.

1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	
2528	2579	2651	2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	36
908	956	1009	1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	37
3436	3535	3660	3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	38
1781	1873	1970	2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	39
1655	1662	1690	1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	40
102	92	72	89	103	183	197	199	193	214	279	366	406	461	41
30	30	32	34	47	53	65	69	68	72	103	114	132	146	42
1787	1784	1794	1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	43
199	196	173	248	268	279	236	272	308	387	390	360	384	419	44
15	32	40	43	49	51	47	57	62	49	64	88	88	97	45
125	105	66	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46
2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	47
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	600	800	48
16	24	32	40	48	56	64	72	80	96	104	112	120	120	49
18	19	23	30	38	84	86	88	95	103	115	116	102	92	50
434	443	455	470	486	540	550	560	575	599	619	628	822	1012	51
1452	1377	1348	1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	52
203	232	204	196	246	288	325	294	254	308	421	553	456	501	53
1655	1609	1552	1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	54
37	65	66	73	82	81	88	107	112	150	180	164	129	113	55
2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	56
88,6	94,9	97,5	99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	57
38,7	39,7	50,9	56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	58
127,3	134,6	148,4	156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	59
—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	60
26,2	26,9	27,0	27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	61
101,1	107,7	121,4	128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	62

Bilan
Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

Ad 45
Y compris les découverts à la charge de la Confédération: 26 millions de francs en 1945 (résorbés par l'assainissement) et 13 millions en 1949.

Ad 46
Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure».

Ad 55
Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59
Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail/route.

Ad 61
Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62
Dépenses actives ou portées au compte des amortissements.